

19.06.2009 - 16:55 Uhr

economiesuisse - Triplement de la taxe CO2 : le moment est mal choisi / economiesuisse demande un report du relèvement de la taxe

Zürich (ots) -

La multiplication par trois de la taxe CO2 sur les combustibles arrive au mauvais moment. La Confédération entend priver l'économie et les consommateurs de 600 à 700 millions de francs par an. Quelque 200 millions passeraient dans des subventions visant à encourager l'assainissement des bâtiments. Les 400 à 500 millions de francs restant seraient restitués aux consommateurs seulement deux ans plus tard. Pendant ce laps de temps, le pouvoir d'achat serait réduit de près d'un milliard de francs. Cela annulerait l'effet d'une bonne partie de la troisième série de mesures conjoncturelles présentées cette semaine. economiesuisse demande que le relèvement de la taxe soit reporté à des temps meilleurs.

Les données sur lesquelles se fondent la décision sont discutables. La consommation de mazout pour les logements et les locaux commerciaux diminue depuis plusieurs années, principalement grâce à une amélioration de l'isolation. Une baisse de la consommation de combustibles de 6,7 % a été enregistrée entre 2006 et 2007 malgré la bonne conjoncture et l'augmentation de la population. D'après la statistique énergétique de la Confédération, publiée aujourd'hui même, il y a une nette évolution du mode de chauffage. En 2008, l'utilisation de l'énergie issue des pompes à chaleur a augmenté de 18 %, celle obtenue grâce au bois de 13 % et celle issue des autres énergies renouvelables de 14 %. Cela a contribué sensiblement à réduire des émissions de CO2. Il n'est dès lors pas très plausible que la baisse des émissions constatée depuis 2006 ait pris fin en 2008. Pour mémoire, le baril de pétrole a atteint un prix record de 150 dollars l'an dernier. La consommation de combustible a également diminué dans l'industrie au deuxième semestre 2008 en raison de la progression du chômage partiel.

Contact:

Urs Näf

Téléphone : 076 330 25 56